

Que peut financer ma subvention d'Arbres Canada?

Vous trouverez ci-dessous des exemples de dépenses admissibles et non admissibles dans le cadre des programmes Subventions d'arbres communautaires d'Arbres Canada. Si vous avez des questions ou si un élément ne figure pas dans la liste, consultez votre gestionnaire de programme avant d'effectuer votre achat. Les dépenses non admissibles ne seront pas remboursées.

Dépenses **admissibles**

Remboursement jusqu'à 100 % de la subvention :

- Arbres et arbustes, y compris les arbres qui produisent des fruits et des noix
- **Si l'achat a lieu en même temps que les arbres / arbustes :** plantes herbacées (plantes couvre-sols, fleurs, herbes, vignes), autres plantes comestibles (légumes, plantes médicinales) et autres plants indigènes ou non envahissantes
- Coûts d'approvisionnement: taxes, frais de livraison et d'installation professionnelle
- Préparation de site : nivellement, préparation de lit de semis, l'enlèvement des espèces envahissantes, etc.
- Soins des plantes : terre, compost, paillis, protège-troncs, champignons mycorhiziens, etc.
- Matériel d'entretien : équipement d'arrosage, clôtures, outils (pelles, transplantoirs, brouettes)
- Fonds pour l'entretien sur plusieurs années : frais de sous-traitance pendant les trois premières années pour l'arrosage, la tonte, l'élagage, etc.

Remboursement jusqu'à 50 % de la subvention :

- Ressources pédagogiques et promotionnelles : panneaux d'interprétation, ateliers de formation, prospectus pour des activités de plantation, etc.
- Soutien pour la sous-traitance : frais ou honoraires de prestataires externes

Remboursement jusqu'à 15 % de la subvention :

- Salaires ou frais administratifs

Dépenses **non admissibles**

- Travaux effectués avant l'approbation du projet
- Plantation d'espèces envahissantes, déterminées au niveau provincial (consultez une liste à jour pour votre région avant l'achat)
- Frênes (genre *Fraxinus*)
- Aménagements structurels (pavage, bordures de jardin, bancs, etc.)
- Panneaux autres que les panneaux d'interprétation (plaques)
- Coûts liés à l'organisation d'événements (nourriture, boissons, musique, etc.)